

Sidik Abba : « Je ne suis pas le bienvenu » au Niger

LE MONDE

Siège Terminus, 1^{er} virage à gauche
après l'Hôtel Terminus en venant
du Rond point Grand Hôtel.
CEL : 90.06.78.46 / 96.27.0196
E-mail: lemonde_niger1@yahoo.fr

D'AUJOURD' HUI

RCCM-NI-NIA-2014-B-2269 / NIF:297 59/S

3^{ème} année:

N°226 DU MERCREDI
08 FEVRIER 2017

PRIX : 300 F

Hebdomadaire nigérien d'informations générales et d'analyse

Opération Maïboulala

Le « machin » qui fera éclater la mouvance qui soutient Issoufou



Il faut le dire...

La création de l'APR ne vise qu'à défendre des intérêts partisans et non ceux du Niger, le Mnsd et ses alliés sont incontestablement la plus grande déception des Nigériens ...

Biens du Niger saisis à l'étranger :

Tous les détails de l'affaire Africard



125 à 150 millions d'euros : c'est la valeur totale des saisies opérées par la justice en France et à New York sur les biens appartenant à l'État du Niger à la demande de la société Africard. Selon les procès-verbaux que Jeune Afrique a pu consulter, quelques 67,5 millions d'euros d'avoirs « sous la main d'Areva » doivent faire l'objet d'une décision de justice le 9 février.

Lire page 5

L'enfer : quand Brigi demande aux agents de la mairie de manger "sourou"



Les agents de la Ville de Niamey : une prière collective et une fahia pour implorer l'assistance divine

Lettre à Mahamadou Issoufou

Monsieur Issoufou,

Il faut savoir raison garder et ne pas céder aux sirènes de l'extrémisme aveugle

J'ai suivi et lu pratiquement tous les éléments se rapportant à cette trouble histoire de libération d'otages, suivie, quatre jours seulement après, du lâche assassinat de Ghislaine Dupont et de Claude Verlon, deux journalistes français de Radio France Internationale qui se trouvaient à l'époque dans le nord du Mali, précisément dans la région de Kidal. J'ai, bien sûr, essayé d'y comprendre quelque chose, mais j'ai buté, tantôt à des non-dits, tantôt à une omerta qui en rajoute au trouble. Qu'est-ce qui s'est passé exactement ? Je ne vous demande pas de répondre à cette question, manifestement gênante, pour tous ceux qui ont pris une part active à la libération des otages français d'Arlit. Même dans les propos de ceux qui ont accepté de se prêter au jeu des journalistes français, à l'image de Mohamed Akotey et d'Ahmada Ag Bibi, il n'y a encore que de la fumée. Mais il n'y a pas de fumée sans feu, dit-on. C'est pour dire que, si Mohamed Akotey et d'Ahmada Ag Bibi se sont strictement tenus à propager de la fumée, c'est que le feu n'est pas loin. Ils n'ont pas dit, par respect pour des serments qu'ils ont faits, tout ce qu'ils savent mais ils ont suffisamment parlé pour ne pas alimenter les interrogations et les inquiétudes d'une presse française aussi pugnace que coriace. Lorsqu'elle s'accroche à un os, elle ne le lâche plus et croyez-moi, les non-dits finissent toujours par révéler ce que l'on ne veut pas dire. J'ai relu les interviews de Mohamed Akotey et d'Ahmada Ag Bibi, un ancien cadre du groupe islamiste Ansar Dine, passé ensuite au Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et aujourd'hui député malien de la région de Kidal, au Mali. Des propos de l'un comme de l'autre, il est loisible de relever que s'il n'existe aucun lien tangible entre les dessous de la libération des otages d'Arlit et l'assassinat des deux journalistes français — ce qui reste à prouver — il y a cette sordide affaire de rançon qui met mal à l'aise. Mohamed Akotey n'est pas passé par quatre chemins pour dire que c'est vous qui l'avez mandaté pour négocier la libération des otages et qu'à la fin de chaque mission, il vous rendait compte, en présence de vos services compétents. Cette affaire, dont vous avez tiré gloriole et estime politique serait-elle en train de prendre une tournure amère ? Les services secrets français auraient-ils découvert des choses vilaines ? La presse française ne serait-elle pas dans une sorte de chasse-à-court ? Ce sont, entre autres, des questions qui se posent dans les débats, au sein des fadas et dans les salons feutrés de Niamey. De tout ce bazar, ce me qui choque, c'est la propension de certains à penser que la raison de l'assassinat de Ghislaine Dupont et de Claude Verlon serait lié à une part d'argent

dissipée. Où et par qui ? La question reste entière, laissant libre cours à des spéculations spectaculaires qui font froid dans le dos.

Monsieur Issoufou, cette question n'est l'objet de ma lettre. Elle m'a été imposée par l'actualité et je la trouvais très grave pour ne pas l'aborder. J'ai procédé à des recoupements entre les propos d'Ahmada Ag Bibi et de Mohamed Akotey et je suis arrivé à la conclusion que, dans ce genre d'affaire scabreuse, seule une divergence liée à l'argent pourrait être à l'origine de ces bisbilles étalées dans la presse. Gadoullet, Lorenzi, Akotey, Ag Bibi, ne sont à mon avis que la face immergée de l'iceberg. Les enquêtes, qui se poursuivent, pourraient, donc, révéler des contours encore plus monstrueux. Laissons par conséquent le temps au temps pour défaire les nœuds essentiels de cet imbroglio et que la lumière soit faite sur cette histoire. Peut-être même que les services secrets français, eux, sont déjà parvenus à leur conclusion ? Qui sait si ce n'est pas parce que les résultats des enquêtes sont épouvantables que certains aspects restent toujours classifiés. Bref, parlons d'autre chose.

Monsieur Issoufou, cela fait plus d'un an que des officiers des Forces de défense et de sécurité ainsi que des civils recrutés essentiellement au sein de l'opposition politique, ont été accusés, par vous-même, de coup d'État déjoué. Ils (les militaires alpagués) envisageaient, selon vous, d'utiliser notamment la puissance de feu des moyens aériens qu'ils ont bloqués délibérément depuis des semaines ici à Niamey, alors que vous presseriez de les envoyer à Diffa sur le front de la lutte contre Boko Haram où nos vaillants soldats, leurs frères d'armes, en ont le plus grand besoin. Il s'agit, toujours selon vous, ni plus ni moins d'une haute trahison, non seulement contre les institutions civiles de l'État mais aussi contre l'institution militaire elle-même. Il s'agit, concluez-vous, d'un coup de poignard dans le dos de leurs frères d'armes affectés au front ». Et pour conclure, vous affirmiez que, je cite : « Heureusement pour notre pays, les principaux auteurs de cette folle aventure ont échoué et ont pu être tous identifiés et arrêtés à l'exception d'un seul, actuellement en fuite. La situation est calme et sous contrôle. L'enquête, en cours, permettra d'identifier les autres acteurs et complices éventuels de ce funeste complot contre la sureté de l'État ». Depuis plus d'un an, ces hommes, que vous aviez formellement accusés, non pas de tentative de coup d'État mais de coup d'État déjoué, ce qui suppose qu'ils seraient passés à l'acte mais auraient buté à une résistance de forces loyalistes, gardent prison sans que vous ayez pu apporter la moindre preuve de ce que vous aviez déclaré le 17 décembre 2015. Vous aviez parlé de coup d'État déjoué alors qu'à Niamey,

aucun coup de feu n'a été entendu. Vous aviez parlé de coup d'État déjoué alors que vous n'aviez montré la moindre kalachnikov de l'arsenal des conjurés. En un mot, vous aviez parlé de coup d'État déjoué, et donc, de haute trahison, sans convaincre. Est-il si difficile d'apporter les preuves d'une haute trahison de cette nature ? Vos compatriotes, tout comme les observateurs étrangers, à l'instar de ce général français qui vous a écrit deux fois à ce propos, savent que cette affaire n'a pas plus de chance d'exister que toutes ces affaires concoctées quelque part, mais rapidement abandonnées car couvrant de ridicule leurs porteurs. Entre autres, je rappelle ce sordide attentat contre la famille de Mohamed Ben Omar, à son domicile, autour duquel il y a eu grand bruit avant de tomber rapidement dans les oubliettes de l'histoire d'un régime qui pense trouver dans les faux complots les solutions à des réalités qui ne font que grossir. C'est également le cas de ces tirs au domicile de Hama Amadou dont on n'a plus jamais parlé dès lors que, dans cette sordide histoire de bébés, l'on a cru avoir trouvé l'arme infaillible pour en finir avec un homme qui dérange au plus haut point.

Monsieur Issoufou, les histoires mal fagotées, c'est-à-dire nouées avec la corde de la mauvaise foi, finissent toujours par éclabousser leurs auteurs et commanditaires. Si, effectivement, il y a eu un coup d'État déjoué, les Nigériens s'imaginent que, depuis longtemps, ses auteurs auraient été jugés et condamnés. Or, selon des informations dignes de foi, le dossier judiciaire est vide et aucun juge, en réalité, ne veut se voir mêlé à cette histoire qui va nécessairement rattraper ceux qui feront le sale boulot. Ma conviction personnelle est qu'il n'y a jamais de coup d'État contre vous et ceux qui sont détenus au nom de cette histoire — car c'en est une — savent mieux que quiconque, qu'ils n'ont rien à se reprocher. C'est le même constat pour Bakary Saïdou et IdéKalilou, emprisonnés au nom d'une affaire dans laquelle il n'y a pas un chat à fouetter. Bakary Saïdou et IdéKalilou ne sont, en vérité, que des prisonniers politiques. Et il est clair pour tout le monde qu'ils resteront en prison, sans le moindre jugement, autant de temps qu'il vous reste au pouvoir.

Monsieur Issoufou, j'ai eu déjà à vous dire que c'est à vous de choisir par quelle porte entrer dans l'Histoire. Aujourd'hui, cette question est derrière moi, votre choix ne souffrant d'aucune ambiguïté. Car, en plus de ces dossiers judiciaires vides que vous traînez, tels des boulets, il y a également ces contentieux judiciaires qui sont propres à votre régime et qui mettent en péril des

Suite page 3

avantages stratégiques du Niger dans le monde. J'ai lu le plus récent numéro de Jeune Afrique et j'ai constaté, oh désespoir, que la valeur totale des saisies opérées par la justice en France et à New York sur les biens appartenant à l'État du Niger à la demande de la société Africard est comprise entre 125 à 150 millions d'euros, soit près de 99 milliards de francs CFA. Selon Jeune Afrique, qui apporte la précision sur les obscurs propos de GandouZakara, un des signataires qui ont donné mandat à Africard pour tout saisir en échange de votre avion, quelques 67,5 millions d'euros d'avoirs, soit plus de 44 milliards « sous la main d'Areva » doivent faire l'objet d'une décision de justice le 9 février. J'ai par ailleurs appris qu'une forte délégation nigérienne serait déjà à Paris. Mais à quoi bon ? Vous aviez laissé faire pendant des années, avec une forte propension à la négligence et à l'insouciance, alors que le Niger continuait à se faire condamner, devant des tribunaux à compétence internationale. Et vous n'avez pas encore pu dénouer cette corde qu'une autre, du côté d'Exxon, paraît-il, laisse entrevoir ses cornes maléfiques. Et lorsqu'on ajoute à cette palme, les scandales financiers qui ont saigné les comptes de l'État, on n'a pas besoin d'un dessin pour se faire une idée sur la porte que vous avez choisie pour entrer dans l'Histoire.

Monsieur Issoufou, j'ai eu la confirmation que bientôt, l'affaire dite des bébés fera à nouveau surface. J'ai même appris que des citations ont été remises aux personnes citées dans le dossier et que, cette fois-ci, quelque part, l'on est décidé à faire sauter tous les verrous imposés par la loi pour aller dans le fond du dossier, le juger et condamner Hama Amadou par défaut. J'ai appris que l'intention est de lancer, comme en 2009, un mandat d'arrêt international contre l'intéressé et c'est la date du 13 février prochain qui a été retenue pour ce procès que je m'interdis de qualifier. De toute façon, vous connaissez ma position sur ce sujet. Et ma position, c'est celle du respect scrupuleux de la loi qui n'est pas faite pour servir d'arme politique à qui que ce soit. Premièrement, je rappelle qu'un procès au pénal pousupposition d'enfant n'est possible qu'un procès civil établit formellement le délit. Et pour qu'il y ait un procès civil, il faut impérativement qu'il y ait une plainte. Et cette plainte ne peut provenir que, soit de parents éventuels se déclarant victimes; soit d'un État tiers dans lequel le délit aurait été commis. La justice nigérienne n'a aucune des données de base. Alors, quel procès aura-t-il lieu à la Cour d'appel ? Si ce procès se tient et que Hama Amadou est condamné, je donnerai raison à nos compatriotes, de plus en plus très nombreux et amers, qui estiment que ce sont des juges qui auront lamentablement terni le corps judiciaire. En un mot, j'ai peur pour mon pays. J'ai peur, au regard de nombreux signaux dangereux, que ce pays, déjà plongé dans un marasme politico-social, ne glisse vers des profondeurs abyssales non souhaitables. Et attention, on ne sait jamais, à l'avance, d'où pourrait venir l'étincelle qui mettrait le feu. Il faut savoir raison garder et ne pas céder aux sirènes de l'extrémisme aveugle.

Mallami Boucar

Opération Maïboulala

Le « machin » qui fera éclater la mouvance qui soutient Issoufou

Les divergences vont crescendo dans les entrailles de la Mouvance pour la Renaissance du Niger (MRN), majorité au pouvoir. Les querelles intestines s'intensifient entre la soixantaine de partis politiques agglutinés autour du PNDS-Tarayya depuis 2010 pour les uns, et 2016 pour les autres. Plusieurs fois, le baptême d'un nouveau front au sein de la majorité a été annoncé à la presse. Cet autre front est inspiré de l'APR qui, malgré son appartenance à la majorité, ne fait pas parti de la coalition au pouvoir. Mais l'UPR, c'est son appellation, n'a jamais vu le jour. Probablement qu'un coude très lourd lui pèse dessus de tout son poids empêchant ses créateurs d'en faire l'annonce solennelle. Toutefois, certains alliés ne gardent plus leur langue dans la poche pour autant qu'ils ne sont pas en public ou devant les micros. D'autres vont même plus loin en témoignant leur sympathie aux partis membres de l'opposition politique.

C'est le cas de l'APR de Seïni Oumarou, du MPR de AlbadéAbouba ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, et du CDS-Rahama d'Abdou Labo tous présents au lancement des activités du RDR-Tchendji, un parti de l'opposition politique. A cette occasion, le représentant de l'APR Ousseini Salatou a déclaré ceci : « **nous nous sommes battus à leurs (ndlr, les militants du RDR-Tchendji) côtés et nous continuerons à nous battre à leurs côtés, plaise à Dieu. Parce qu'au niveau de l'APR, nous partageons les mêmes convictions : la démocratie, le respect des libertés, la justice sociale, le refus de l'exclusion politique et sociale. Nous respectons votre choix d'être à l'opposition, mais nous prions Dieu qu'un jour, dans la joie et le bonheur, nous nous rencontrions. Merci !** » On ne peut pas être plus clair dans son rejet de la façon dont le Niger est géré par le président Issoufou Mahamadou et son équipe. Même le MPR-Jamhuriya dont le soutien à la Renaissance est à l'origine de la cassure du MNDS-Nassara s'est fait représenter à cette activité politique de l'opposition ou du moins d'un parti de l'opposition. Là aussi, le représentant a pris la parole pour saluer la création du RDR. Le CDS-Rahama de l'ancien ministre Abdou Labo était également de la partie et son représentant n'a pas fait mystère des raisons de sa présence : la réconciliation avec « l'ennemi » d'hier. « Vous êtes nos amis, nous sommes ici ensemble aujourd'hui et même demain nous serons ensemble. Si on dit "CDS-Rahama", on ajoute Tchendji dolé, et puis RDR, c'est Tchendji aussi. Tout ce qui peut amener Tchendji (ndlr, le changement) dans ce pays, nous sommes preneurs » a-t-il déclaré

Les raisons de ces provocations dirigées contre la Renaissance

A vrai dire, chacun a ses propres problèmes, ses propres comptes à régler avec le régime du président Issoufou. Et sans doute que l'insatisfaction, l'opération *Maïboulala* en

cours ainsi que la réactivation du dossier des bébés importés ne sont pas étrangères à ses opérations de charme destinées à l'opposition au détriment du pouvoir. Ce sont donc, apparemment des menaces, histoire de montrer au président Issoufou que la possibilité de quitter sa majorité est toujours envisageable. On sait que l'APR n'est pas satisfaite des miettes qui lui sont offertes dans le partage du gâteau national après sa réédition ; l'implication supposée de certains militants du MPR-Jamhuriya dans les dossiers de détournements transmis à la justice et au nom desquels des personnalités sont écrouées pourrait bien expliquer cette attitude discourtioise à l'égard de la MRN. Si les informations faisant état du jugement au fond de l'affaire des bébés importés courant ce mois de février se confirment, alors, le président du CDS-Rahama a toutes les raisons du monde de s'inquiéter, de gesticuler et de menacer. Abdou Labo, on se rappelle, a déjà passé un séjour en taule à cause de sa présumée implication dans ladite affaire.

Ainsi, loin des récriminations de déficit de démocratie, de respect des libertés et de bonne gestion, balbutiées par les alliés du président Issoufou, en vérité, ils ont tous des préoccupations personnelles et/ou corporatistes qui n'ont rien à avoir avec la gestion du pays proprement dit. D'ailleurs, les nouveaux arrivants, l'APR en l'occurrence, savaient déjà comment la Renaissance gouverne. Quant aux brebis galeuses de la MRN, elles sont partie prenante de cette gestion et en partagent le bilan quel qu'il soit avec le PNDS-Tarayya. Il y a juste quelques jours, on les a vu à la Place de la Concertation scandé : « *Issoufou n'est pas seul* ». Mais alors que veulent-ils aujourd'hui ? Si non qu'invoquer l'intérêt général pour, en réalité, défendre leurs intérêts personnels. Et malheureusement, ils n'ont pas le courage de claquer la porte de la mouvance présidentielle qu'ils décrient à demimot. Comment appelle-t-on un tel comportement ? De toutes les façons, dans cette vie, on n'a jamais le beurre et l'argent du beurre. Soit on décide de retourner à l'opposition et on s'assume ou alors, on reste dans les arcanes du pouvoir et on arrête de gémir comme un bébé. Même si l'on pourrait leur concéder le fait qu'aucun grand militant du PNDS-Tarayya ne soit cité parmi les personnes mises ou à mettre en cause. Ce qui n'est ni juste, ni courtois envers des alliés qui assistent impuissants à l'embastillement de leurs militants.

Quoi qu'il en soit, ce ne sont pas des déclarations insidieusement glissées dans des interventions publiques qui feront peur à un Issoufou Mahamadou surnommé *Zaki*, le « lion ». Alors, messieurs, vous voulez quitter la majorité présidentielle ? Préparez-vous à recevoir Maïboulala en pleine figure ! Vous n'êtes pas prêts pour ça ? Alors, fermez-la !

Ibrahim A. YERO

COMMUNUAUTE URBAINE :

L'enfer : quand Brigi demande aux agents de la mairie de manger "sourou"



Qui peut encore se rappeler depuis combien de temps les agents des municipalités de Niamey, pauvres cobayes d'un régime qui ne sait pas situer les champs de ses adversités, sont en lutte pour revendiquer un droit, leurs salaires ? C'est difficile à le dire, mais l'on peut au moins tenir la comptabilité des arriérés qu'ils accumulent sans que jamais leurs fréquents débrayages ne puissent changer quelque chose à leur situation parce que leur hiérarchie est insensible à la misère humaine, à la lente tragédie que provoquent ses laxismes. Le Maire central, lui, est un gros incapable, il n'affiche que sourire narquois et indifférence cruelle face au malheur de ses employés. Et c'est un tel type qui doit au nom d'un autre Tazartché qui ne dit pas son nom, continuer à gérer la ville alors qu'il aura montré les limites de ses compétences. Au nom de quelle logique un tel homme devra encore assumer les charges pour lesquelles finalement, il aura montré qu'il n'a aucun talent ? Et l'on sait comment l'homme, se rebellant contre le parti qui a fait de lui, le conseiller au nom duquel il devrait répondre toujours, avait bataillé pour arracher à un Oumarou Dogari, fidèle à Hama Amadou, issu du même parti que son remplaçant manipulé mais incapable, aidé en cela par un pouvoir qui exécutait un agenda secret qui ne visait qu'à reprendre l'électorat de la capitale à Hama Amadou et à son parti le Moden Fa Lumana. L'opération, ne réussit pas car les élus lâches ne peuvent jamais drainer avec eux, des électeurs qu'ils auront ainsi trahis et qui tiennent au respect de leur dignité et de leur parole donnée.

Les agents de la Ville de Niamey ont faim. C'est sciemment fait. Quand on sait ce que ses agents font rentrer par mois au Trésor, l'on peut comprendre le cynisme qui commande pareil drame face auquel, curieusement, les centrales affichent un profil bas, incapables de comprendre que

Les agents de la Ville de Niamey : une prière collective et une fahia pour implorer l'assistance divine

ce qui arrive au poissonneur pourra bien arriver un jour au veinard. Défendre le cas des agents de la mairie, ne devait donc pas être considéré comme une affaire d'un groupe mais une question d'éthique, une question prolétaire qui interpelle tout travailleur à qui la solidarité ouvrière commande de défendre des principes et des valeurs. Face à ce problème que le maire central traîne depuis de longs mois pour exposer au monde son incapacité à gérer la Ville, nos lâchetés collectives n'ont pas permis de marquer notre soutien avec ces hommes et avec ces femmes sacrifiés sur l'autel de l'inconséquence politique d'aventuriers politiques qui n'ont jamais vu dans les jeux politiques que leurs propres intérêts. On ne peut voir, ni entendre le ministre de tutelle sur le dossier, pas même le « Président de tous les Nigériens » - pour ironiser - interpellés si souvent dans la gestion de ce dossier qui semble ne lui faire ni chaud ni froid. C'est terrible. Et l'on a posé la main sur le Coran, pour dire qu'on assurera le bonheur de tous les Nigériens ! Chiche.

Il y a quelques jours, le premier ministre Brigi Rafini, s'y est impliqué mais en restant dans la périphérie du problème, pour ne demander, manquant de propositions concrètes pour donner le sourire à des agents inquiets, que ce que n'importe quelle autre personne pouvait dire : attendre, et avoir de la patience. Peut-on d'ailleurs, aller rencontrer des gens qui n'ont pas de salaires depuis bientôt huit mois, avec une telle proposition somme toute écœurante ? Une telle proposition, venant du premier des ministres, ne peut apaiser des cœurs chez des hommes si meurtris qui attendent mieux qu'un tel discours qui frise le mépris. Comment peut-on d'ailleurs écouter un tel discours, quand la situation financière

difficile dont il se sert pour appeler à la patience, ne l'ont pas empêché de composer un gouvernement de la taille que l'on sait et sans que les fonds politiques alourdis par ailleurs ne manquent de tomber dans leurs escarcelles gloutonnes ? Comment peut-on croire à cette philosophie « rafinienne » désuète quand systématiquement, tous ceux que l'on démet même pour des fautes avérées, sont renommés pour trouver un point de chute où ils peuvent continuer à grappiller ? Peut-on d'ailleurs dire à quelqu'un qui attend depuis sept mois un salaire de patienter, si ce n'est pour l'offusquer davantage ? Peut-on se nourrir de patience quand, dans la république, le train de vie des autres ne change pas et qu'on peut encore s'offrir de voyager en première classe ?

C'est un problème réel que posent les agents de la ville de Niamey à qui leur maire incapable et insouciant a imposé cette épreuve difficile. Dans la foi que chacun prétend professer, on peut croire que, chaque fois qu'un ministre, que le premier ministre, que le président rentrent pour garnir leur assiette encombrée de viandes farcies, ils se souviendront que loin, quelques part dans la ville, d'autres chefs de famille, ont les siennes vides et pauvres, regardant chaque matin qui se lève, l'horizon incertain. La situation précaire de ces pères et mères de famille oubliés, doit interpeller les consciences de nos autorités. Et cette question revient toujours : pourquoi les autres villes paient leurs agents, et que Niamey soit seule à ne pas en être capable ? Hassane Seydou doit prendre une glace et se regarder... On commet un crime, souvent sans tenir un fer ou un revolver dans les mains !

WALÉ.

Biens du Niger saisis à l'étranger : tous les détails de l'affaire Africard

125 à 150 millions d'euros : c'est la valeur totale des saisies opérées par la justice en France et à New York sur les biens appartenant à l'État du Niger à la demande de la société Africard. Selon les procès-verbaux que Jeune Afrique a pu consulter, quelques 67,5 millions d'euros d'avoirs « sous la main d'Areva » doivent faire l'objet d'une décision de justice le 9 février.

Entre mi-octobre et mi-janvier, la société Africard a fait saisir une série de biens de l'État du Niger en France et aux États-Unis. Elle réclame au Niger, sur la base d'une condamnation de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), plus de 16 milliards de francs CFA (24,4 millions d'euros), sans compter les intérêts courant depuis avril 2013 (soit une quarantaine de millions d'euros au total), pour avoir résilié de façon abusive un contrat portant sur la production de passeports biométriques en 2012.

Ayant obtenu l'aval des justices française et américaine, Africard a ainsi obtenu la saisie d'une résidence new-yorkaise, située sur East 80th Street à Manhattan et donnant sur Central Park, estimée à 37 millions de dollars, ainsi que d'une autre en France, à La Celle-Saint-Cloud, en région parisienne, occupée occasionnellement par des responsables nigériens ou leurs proches, dont la première dame.

Plusieurs appartements et une villa, mis en location rue de Bayen, dans le 17^e arrondissement de Paris, rue du Cherche-Midi, dans le 6^e, rue de la Convention, dans le 15^e et avenue de Madrid, à Neuilly-sur-Seine ont également été saisis. Ceux-ci font partie de biens mis en location par l'État nigérien en France.

67, 5 millions d'euros provisoirement saisis

À ces biens immobiliers, d'une valeur d'environ 70 millions d'euros, s'ajoutent encore 67,5 autres millions, saisis « sous la main d'Areva ». Considérant ces fonds comme des avoirs de l'État du Niger dans les caisses d'Areva, la justice française a autorisé leur saisie, interdisant provisoirement à la société française spécialisée dans le nucléaire d'en disposer



tel qu'elle le souhaitait.

Les 67,5 millions d'euros d'Areva devaient être investis en trois étapes dans des projets d'infrastructures et de développement au Niger

Areva s'était engagée, en mai 2014, à investir au nom de l'État du Niger dans des projets d'infrastructures et de développement sur le territoire nigérien, alors que les cours de l'uranium l'empêchaient d'exploiter la mine géante d'Imouraren. En novembre dernier, Areva avait expliqué à *Jeune Afrique* avoir répondu aux obligations de la justice, sans donner davantage de détails.

Le sort de ces 67,5 millions d'euros, qui, selon nos informations, devaient être investis en trois étapes de 22,5 millions, va de nouveau être examiné par la justice française le 9 février prochain. Celle-ci doit décider s'ils restent gelés dans les caisses d'Areva, si la saisie doit être levée, ou si Areva peut être contrainte de les utiliser pour rembourser, au nom de l'État du Niger, le montant du préjudice réclamé par Africard.

Niamey contre-attaque devant l'Ohada

En attendant, le Niger joue ses propres cartes : il a déposé fin janvier un recours devant la Cour commune de justice et d'arbitrage de l'Ohada (CCJA), qui l'avait condamné en 2012 et sur laquelle Africard s'appuie pour lui réclamer une quarantaine de millions d'euros de préjudice. Sur la base d'éléments nouveaux notamment, d'après nos informations des courriers électroniques échangés entre la direction d'Africard et sa défense, le secrétaire général du gouvernement, en charge du

dossier à Niamey, espère pouvoir faire casser la décision.

Cela pourrait toutefois prendre des mois, le recours n'ayant pas encore été jugé recevable par la CCJA. Entre-temps, Africard est bien décidée à continuer sa stratégie de saisies et compte mettre en vente les différents biens immobiliers. Les procédures de mise aux enchères ont été récemment étudiées, lors d'une rencontre entre Africard et ses avocats.

Rencontre dans un grand hôtel parisien

Le bras-de-fer continue, donc, tandis qu'une solution négociée semblait encore possible voici quelques mois. Selon une source proche du dossier, une rencontre a même eu lieu les 20 et 21 octobre 2016, dans un grand hôtel parisien, entre des responsables nigériens et le PDG d'Africard. Un accord avait même été envisagé, selon un participant, qui évoque la somme de 21 à 28 millions d'euros.

Un accord « à l'amiable » ne semble plus d'actualité aujourd'hui

Mais la discussion a tourné court avant de parvenir à un montant final. Le ministre des Finances, Hassoumi Massaoudou, assure aujourd'hui ne rien savoir des négociations passées ou en cours. Un accord « à l'amiable » ne semble plus d'actualité aujourd'hui. Quant au PDG d'Africard, Dany Chaccour, il déplore le fait que le Niger ne veuille « plus rien payer ». L'affaire risque donc encore de durer, faisant grimper le montant du contentieux jour après jour avec un intérêt de 13% annuel fixé par la CCJA.

Mathieu Olivier, Jeune Afrique

Marche de la société civile

La MRN s'est trompée



Samedi dernier les organisations de la société civile nigérienne ont réussi une autre démonstration de force qui vient se greffer à celle du 21 décembre 2016. En dépit des épines parsemées çà et là, leur manif a drainé un monde fou. Un monde surtout désintéressé et déterminé à lutter contre la corruption, le détournement des biens et deniers publics, le favoritisme, le clanisme et tous ces maux qui ornent la gouvernance du Guri system. La mobilisation des habitants de Niamey doit faire réfléchir le pouvoir du président Issoufou. Si

le PNDS-Tarayya a pensé qu'en affaiblissant l'opposition politique, il s'ouvrirait une autoroute pour gouverner indéfiniment et comme bon lui semble, il vient d'en prendre pour son compte. Les acteurs de la société civile viennent de faire la preuve qu'il n'y a pas que les formations politiques susceptibles de fédérer les énergies et les intelligences pour défendre la Nation, ses intérêts et sa démocratie. Avec ou sans partis politiques, le peuple reste maître du pays et gare à celui qui voudra l'affronter. Vive la démocratie !

Amadou BELLO

Journée Internationale de lutte contre l'excision

Renforcer la lutte contre les MGF

Le Niger, à l'instar, des autres pays du monde a célébré la journée internationale de lutte contre l'excision ce lundi 6 février. Considérées comme une violation des droits des jeunes filles et femmes, les mutilations génitales féminines (MGF) persistent encore dans notre société. Des interventions aux multiples conséquences sur la santé des sujets dont certains perdent la vie lorsque ces interventions sont mal pratiquées. Un fléau combattu comme étant une pratique traditionnelle néfaste. Selon les chiffres officiels, en 1998 les mutilations génitales féminines étaient à environ 5% de prévalence et 2% avec la dernière enquête réalisée en 2012. Un résultat satisfaisant atteint grâce aux plaidoyers menés pour l'abandon d'une telle pratique. Pour bien mener cette lutte, le Niger a adopté plusieurs stratégies dont l'adoption de la loi N° 2003-25 du 13 juin 2003 révisée en 2006, et qui criminalise les MGF, leurs auteurs et complices. Le Niger a également engagé une vaste campagne de communication pour un changement de comportement ainsi que des actions de renforcement des capacités des acteurs à travers des séances de sensibilisation dans les communautés

concernées, la formation des groupes cibles tels que les leaders d'opinion, les exciseuses, les brigades de vigilance villageoises, les magistrats, les FDS. N'oublions pas la reconversion des exciseuses suite au dépôt des couteaux à travers l'appui financier pour une activité génératrice de revenus.

Le Niger est l'un des pays ayant promulgué depuis 2003 des lois interdisant les MGF. Cependant des difficultés persistent notamment dans la mise en œuvre des actions de communication pour un changement de comportement et le financement de microprojets de développement en vue de la reconversion des exciseuses. En cette journée commémorative axée sur la tolérance zéro à l'égard des MGF, le thème retenu s'appesantit sur la notion d'établir un lien solide entre l'Afrique et le reste du monde afin d'accélérer l'élimination de ces pratiques à l'horizon 2030. Une journée visant à attirer l'attention des décideurs politiques sur l'ampleur des souffrances physiques, psychologiques et morales liées à ces pratiques dont on estime à quelques 20 millions le nombre de victimes dans le monde.

Ousseina Hassoumi

Il faut le dire...

La création de l'APR ne vise qu'à défendre des intérêts partisans et non ceux du Niger, le Mnsd et ses alliés sont incontestablement la plus grande déception des Nigériens ...

Depuis août 2016, Seïni Oumarou a entraîné le Mnsd Nassara dans les griffes du lion de Dan Dadj, se souciant plutôt du traitement prébendier qui pourrait profiter à des militants qui seraient incapables, paraît-il, de tenir plus longtemps dans l'opposition, que du sort du Niger. Pour l'accueillir avant de « l'étrangler », Mahamadou Issoufou lui a concocté une place de Haut représentant qui vient curieusement, dans l'ordre de préséance, avant des institutions constitutionnelles, assortie d'un budget de 500 millions opéré hâtivement dans la loi de finances et quelques postes ministériels. Pour justifier ou du moins expliquer leur acte, Seïni Oumarou et les siens ont affirmé qu'ils ont décidé de cracher sur leurs convictions pour aider Mahamadou Issoufou à redresser le pays. Parmi les soldats envoyés au front se trouve un certain Ousseïni Salatou, celui-là même qui a porté la voix de l'opposition durant des années, passant pour l'icône d'une alternative à la gouvernance scabreuse qui a cours et que son mentor a qualifiée de « gouvernance satanique ». Aujourd'hui, après avoir quelque peu protesté et pleuré son désespoir chez Seïni Oumarou, Ousseïni Salatou a eu sa part de gâteau. Il a été nommé conseiller technique chargé de la communication au cabinet du Haut représentant de Mahamadou Issoufou, devenant ainsi un porte-parole de celui qu'il a passé cinq ans à pourfendre, à dénoncer et à vilipender comme étant le plus grand malheur du Niger. Que faut-il dire de ce genre de pirouettes politiques ? Rien, sinon qu'elles reflètent la véritable personnalité d'un homme. Mais, laissons Salatou chercher ses condiments pour se préoccuper du sort du Niger. Cela paraît sans doute à la fois paradoxal et inutile de poser des questions de principe à des hommes politiques qui sont capables, du jour au lendemain, de cracher sur des convictions et des principes qu'ils ont mis tant de hargne et de détermination à défendre. Mais, il faut le faire pour l'Histoire. Depuis six mois que le Mnsd est au pouvoir, qu'a-t-il apporté de positif dans la gestion de l'Etat ? Croit-il réellement en la sincérité de l'opération dite « Maï Boulala » ? Est-il prêt, au nom de l'intérêt général qu'il dit avoir mis en avant, à laisser la justice appréhender des militants de son bord qui seraient impliqués dans de graves malversations financières qui pourraient être assimilées à de la haute trahison ?

En tout état de cause, le Mnsd est pris au piège d'une gouvernance satanique à laquelle, pour gagner quelques subsides, ils ont adhéré contre logique. La cupidité, dit-on, mène inévitablement au trou. Si un garçon comme Salatou a finalement choisi de manger que de continuer à protester et à dénoncer les graves torts causés au Niger, il y a sans doute quelque chose d'extrêmement grave qui affecte la société nigérienne. Tous les nigéro-sceptiques sont fondés, sur la base de tels exemples qui sont légion, à dire que le Niger est foutu. En sachant que la création de l'APR ne vise qu'à défendre des intérêts partisans et non ceux du Niger, le Mnsd et ses alliés sont incontestablement la plus grande déception des Nigériens.

GAMBO

Seidik Abba : « Je ne suis pas le bienvenu » au Niger

De passage à Abidjan, dans le cadre d'une activité organisée par la Banque Africaine de développement (BAD), l'écrivain, journaliste nigérien, Seidik Abba, spécialiste des questions africaines et chroniqueur sur plusieurs chaînes de télévision Française a accordé une interview à Fratmat.info. Dans cette première partie de l'entretien, il parle de ses rapports difficiles avec les autorités compétentes de son pays.

Quelle est votre réaction après votre désignation comme meilleur journaliste de la diaspora 2016 en France ?

Cette distinction de meilleur journaliste de la diaspora en France pour l'année 2016, je l'accueille comme un encouragement à poursuivre dans la pratique professionnelle qui a toujours été la mienne jusqu'ici, celle de privilégier la rigueur professionnelle, l'objectivité et la recherche toujours de la bonne information dans les règles qui ont été celles qui nous ont toujours été enseignées. Je ne prends pas ce prix comme une consécration, mais je le prends comme un encouragement à poursuivre dans le chemin qui a toujours été le mien. Je considère surtout que ce prix comme le résultat d'un travail collectif. Je parle de ceux qui m'ont formé quand j'étais jeune journaliste au Niger. Je pense notamment à Ibrahim Cheick Diop, le fondateur de Aské, le journal indépendant qui m'a ouvert ses portes. Je pense aussi à Bori Seyni, le fondateur de l'hebdomadaire, le Démocrate qui m'a fait confiance comme rédacteur en chef jusqu'à mon départ du Niger pour la France. Je pense aussi à tous mes confrères nigériens avec lesquels j'ai travaillé. Ainsi que les confrères avec lesquels j'ai travaillé par la suite sur le plan panafricain et ceux rencontrés à l'occasion des différents reportages et couvertures de manifestations internationales. Je considère que leur apport a été d'une grande utilité dans la trajectoire professionnelle qui est la mienne.

En l'espace de 10 ans vous êtes passés dans plusieurs journaux en France. Qu'est ce qui fait courir Seidik Abba ?

J'ai toujours observé les mêmes règles, telles que je les ai reçues à Aské où j'ai commencé le métier. Aujourd'hui, je suis chroniqueur à lemondeafrique.fr, un journal en ligne rattaché au groupe Le Monde, après être passé à Panapress, Jeune Afrique et Mondafric. Et je remarque avec beaucoup d'humilité que pour la plupart des organes là où j'ai toujours été sollicité. Je n'ai pas fait acte de candidature. Pour aller à Jeune Afrique, je n'ai pas fait acte de candidature. Il en est de même pour Mondafric et lemondeafrique.fr. A chaque fois, les gens ont estimé que ma modeste personne pouvait apporter quelque chose. A savoir, une valeur ajoutée éditoriale, une sorte de renouvellement de leur offre éditoriale, à part Panapress où j'ai été incité à faire acte de candidature. Pour le reste, toutes les publications et sites d'informations dans lesquels je suis passé, j'ai été sollicité et travailler avec la même rigueur et je constate que ceux qui m'ont sollicité n'ont pas été déçus.

Qu'est-ce qu'il en est avec France 24 et TV5 ?

J'ai aussi des collaborations ponctuelles avec des médias français qui me sollicitent comme analyste. Par exemple avec France 24 et TV5 où je vais souvent pour analyser l'actualité africaine. Je constate avec beaucoup de satisfaction et d'humilité que je suis régulièrement sollicité par ces chaînes de télévisions parce qu'elles estiment que mes analyses apportent un éclairage à leurs téléspectateurs, auditeurs et internautes.

Beaucoup de rumeurs circulent sur votre départ de la rédaction en chef de Jeune Afrique. Qu'est-ce qui s'est réellement passé ?

C'est une question sur laquelle, j'ai appris à ne plus m'étendre, à ne plus y revenir. Ce que je peux dire c'est qu'il y a eu une incompréhension. Et à un moment, la direction de Jeune Afrique et moi-même, nous avons décidé de nous séparer à l'amiable. Nous avons gardé des relations cordiales avec Marwane Ben Yahmed, le directeur de publication pour lequel j'ai une grande estime et avec François Soudan. Mais après mon départ, j'ai constaté avec regret que certains proches des autorités du Niger, mon pays se sont réjouis. Ces personnes étaient persuadées que c'était fini pour moi. A leur grand regret, sans doute mon chemin a continué. Ma carrière a continué. J'ai acquis une notoriété beaucoup plus importante même plus qu'au temps où j'étais à Jeune Afrique.

Donc ce ne sont pas les autorités nigériennes qui ont orchestré votre départ ?

Je peux avoir des présomptions puisque je pars du fait que les gens se soient réjouis. Il y a effectivement des présomptions qui peuvent amener à considérer qu'il y ait une main invisible derrière mon départ de Jeune Afrique. Mais moi, je n'ai pas l'habitude d'avancer des choses que je ne peux étayer. En l'occurrence je ne peux pas prouver la responsabilité du gouvernement du Niger. Mais je sais que dans certains milieux du régime actuel à Niamey, je ne suis pas du tout apprécié pour des raisons que j'ignore. A la limite même si on pouvait empêcher mon épanouissement professionnel, on l'aurait fait. Des tentatives ont été faites mais elles n'ont pas abouties. Et ce que je suggère à ces gens-là c'est d'abandonner puisque qu'ils ne peuvent pas arriver. Ils vont perdre leur temps, à gaspiller leur énergie à vouloir me nuire mais mon chemin est tracé et ma trajectoire sera ascendante tant que je continuerai à faire le travail avec toute la rigueur qu'il faut.

A partir de quel moment vous avez commencé à voir un différend avec le gouvernement du Niger ?

A partir de la publication de mon livre " Niger : la junte militaire et ses dix affaires secrètes (2010-2011)" sorti en 2013. Cela a été visiblement un tournant dans mon différend avec le gouvernement du Niger. Jusqu'en 2012, les choses allaient bien. Je connais beaucoup de



M. Sidik Abba

responsables du gouvernement actuel. Nous avons des relations personnelles. Mais à partir de la publication du livre en 2013, beaucoup de relations se sont détériorées. Un communiqué de presse lu sur la chaîne publique de la télévision du Niger a indiqué que j'étais à l'origine des articles qui sont sortis dans la lettre du Continent qui mettaient à mal la gestion au Niger.

N'est-ce pas parce que vous n'avez rien fait pour soutenir votre Pays. Alors que vous étiez le Rédacteur en chef de JA, l'un des journaux les plus lus en Afrique ?

J'ai constaté avec beaucoup de regret d'ailleurs que beaucoup de gens au Niger se soient réjouis que je sois arrivé à Jeune Afrique sauf qu'officiellement personne ne s'était réjoui. Donc à partir de 2013, je crois qu'il y a eu cette difficulté, ce tournant dans mes relations que j'ai essayé d'apaiser, j'ai essayé par plusieurs canaux. Je ne suis pas contre le régime. J'ai essayé de passer le message. Mais j'ai constaté avec regret qu'il y

Suite page 8

**LE MONDE
D'AUJOURD'HUI BI-
HEBDOMADAIRE
NIGERIEN
D'INFORMATIONS
GENERALES ET
D'ANALYSE**

Siège Terminus, 1^{er} virage à gauche après l'Hôtel Terminus en venant du Rond point Grand Hôtel.

E-mail : lemonde_niger1@yahoo.fr

**RCCM-NI-NIA-2014-B-2269 /
NIF:297 59/S**

**Directeur de publication
Ibrahim A. YERO**

CEL : 90.06.78.46

**Conception & Composition
LE MONDE D'AUJOURD'HUI
Tirage : 1 500 Exemplaires
sur Les presses de la
G.I.N**

avait une persistance à vouloir empêcher mon épanouissement professionnelle. Quoiqu'on dise puisque je suis nigérien. Aujourd'hui, les gens qui se réjouissent de ce prix, disent le journaliste nigérien. Donc c'est dans l'intérêt du Niger pour avoir l'image du Niger aussi que un de ses citoyens arrivent à ce stade. A priori je ne vois pas quelle est la raison fondamentale pour laquelle le gouvernement du Niger peut s'acharner sur moi. Je suis un citoyen du Niger. Mon pays peut même profiter de ma position professionnelle pour sa notoriété, pour son image, etc.

Certains de vos détracteurs n'hésitent pas à vous accuser de manœuvrer pour votre frère aîné qui a été ministre au Niger durant la transition après le coup d'État contre le Président Mamadou Tandja en 2010 ?

Non, cela n'a rien avoir avec mon frère qui a été ministre pendant la transition et a eu un moment donné des soucis parce que la transition militaire s'est cassée en deux. Il y a eu l'aile de la famille Djibo qui a gardé les reines pouvoir et l'aile du Colonel-major Abdoulaye Badjé considéré comme proche de lui, a été évincé du gouvernement. Mais à l'époque je n'avais aucun problème avec le régime. Et mon frère sait que quiconque que mon appréciation des choses. Je ne considère ni l'ethnie, ni la religion, ni la fraternité. J'ai critiqué le gouvernement dans lequel mon frère était. Donc, c'est un des arguments avancés comme ça pour justifier le combat qui est mené contre moi. Il a même été prétendu que j'étais un proche de Hama Amadou (opposant nigérien) qu'il me finançait pour nuire le gouvernement. Ce dernier qui a été mis en prison. Alors qu'au moment où Hama Amadou était l'allié du gouvernement actuel, c'est-à-dire avant la rupture qui date de décembre 2013, moi j'étais déjà combattu par le gouvernement. Donc prétendre que moi, être un proche de Hama, est un prétexte pour justifier tout l'acharnement parce qu'il faut parler d'acharnement.

Vous faites allusion à quoi ?

Le Niger a mis à contribution des alliés en Europe pour essayer de me nuire. Quel que soit les moyens colossaux, techniques qu'on peut engager, on ne peut pas transformer un mensonge en vérité. On ne peut pas empêcher l'épanouissement d'un journaliste en France, parce qu'il y a des règles en Europe. On ne peut pas m'empêcher d'avoir la carte de presse française si je remplis les conditions. C'est une commission indépendante qui octroie la carte de presse. Je trouve qu'aujourd'hui notre pays a beaucoup d'autres défis que de s'acharner sur un journaliste.

A un moment donné vous n'avez pas hésité à accuser les services secrets Français de vous espionner pour le compte du Niger !

Oui, je ne retire absolument rien dans ce que j'ai dit. Je soutien qu'il y a eu une surveillance humaine et technique. En principe, une personne fait l'objet d'une surveillance pour la sécurité du pays qui l'accueille, pour la sécurité du pays dont il est originaire. Mais la surveillance manifestement avait pour but d'empêcher mon épanouissement

professionnel. Cette surveillance humaine et technique, Je l'avais déjà dénoncée publiquement à plusieurs reprises. Les personnes qui étaient mises en cause n'ont jamais contesté, ni porté plainte. Et si je le dis, il y a des faits objectifs sur lesquels je me base pour le dire.

N'est-il pas un peu prétentieux de penser que le Niger, un "petit pays africain" puisse demander à la grande France de surveiller un simple journaliste ?

Si vous lisez l'excellent ouvrage de notre confrère Christophe Bouabouvier, « Hollande l'Africain », vous verrez ce qu'on appelle les petits arrangements entre amis et vous savez aussi que le Niger est un pays producteur d'uranium. Donc, il y a beaucoup d'enjeux. Moi je ne fais pas de lien. Mais le Président Mahamadou Issoufou et son régime ont beaucoup d'entrées en France. La seule chose qu'il est important de souligner c'est que moi je suis d'abord correspondant de presse. Et quand le ministère des affaires étrangères en France doit vous donner une carte de presse. Votre dossier est d'abord transféré par le ministère des Affaires étrangères au ministère de l'Intérieur. Le ministère de l'intérieur mène une enquête sur votre passé, sur votre présent pour savoir si vous êtes en règle vis-à-vis de la loi. Donc à l'issue de cette enquête le ministère de l'intérieur va donner l'autorisation au ministère des Affaires étrangères de délivrer la carte de Presse.

Selon des indiscretions vous êtes interdit de séjour au Niger. Est-ce une réalité ?

On ne peut pas dire que je suis interdit de séjour au Niger. On peut être dire que je ne suis pas le bienvenu. C'est différent. L'opportunité d'aller au Niger ne sait pas présentée. Mais je compte y aller bientôt. Parce qu'au départ je n'ai aucune interdiction. C'est-à-dire que je n'ai pas commis d'infraction à la loi nigérienne. Je ne suis pas recherché par une juridiction ou par la police judiciaire. Mais je sais que certaines personnes proches du système ne sont pas contentes de ce que j'ai écrit récemment. Pendant que je suis ici à Abidjan (NDLR : Courant janvier), il y a un article très critique sur le régime du Niger paru dans un journal occidental. J'ai reçu un coup de fil d'une des personnes mises en cause et qui m'accuse d'avoir été l'auteur de cet article. Alors que moi je ne savais pas l'existence de cet article. Tous les articles sur le Niger et qui critiquent le régime, les gens pensent qu'ils sont l'œuvre de Seidik Abba. Il y a 50 mille journalistes en France. Je n'ai aucun pouvoir pour influencer ce qu'ils écrivent. A la veille des élections présidentielles, j'avais été invité à RFI et j'ai dit que le Président Issoufou avait un bon bilan sur certains aspects et des insuffisances sur certains autres. Et j'ai été pris à partie par certains membres de l'opposition à l'époque.

Quelle est aujourd'hui votre position si le Président veut vous nommer ministre ?

Non je n'irai pas. Je n'accepterai pas d'être ministre dans le gouvernement actuel. Parce que d'abord je pense que c'est un boulevard pour échouer. Il y a 43 ministres. Je ne peux pas travailler avec 43 collègues. C'est plus qu'une assemblée générale.

Et dans la posture qui est la mienne, je ne vois pas ce qu'un poste de ministre peut m'apporter. J'aurai accepté de devenir ministre dans un gouvernement, si j'étais sûr de réussir et d'apporter quelque chose à mon pays. Maintenant je ne peux pas accepter de m'associer à l'échec. Donc, je ne peux pas accepter de devenir ministre.

Sur les réseaux sociaux, Seidik Abba fait la fierté de nombreux Africains. Mais pourquoi les autorités nigériennes ne peuvent-ils pas tirer profit de cette situation ?

Je crois qu'il y a une incompréhension dans la conception même du journalisme. Les gens pensent que, puisque j'ai une notoriété et que j'ai accès aux médias internationaux je dois faire la promotion de leur gouvernance. Moi je ne suis pas dans cette dynamique. Je ne peux pas le faire parce que je ne serai pas crédible professionnellement. Je ne peux pas le faire non plus parce ce que je pourrai être cité en exemple auprès de mes jeunes journalistes que j'ai encadrés. J'ai toujours enseigné une certaine rigueur, une certaine objectivité, une certaine honnêteté. Moi je ne me vois pas aujourd'hui en train de dire qu'un pays qui a 43 ministres est quelque chose qui ne paraît pas critiquable. Je ne peux pas le faire, je ne peux pas non plus dire que c'est tout à fait normal que le Président du Niger achète un avion dans le contexte actuel de difficultés que le pays traverse. Que le régime soit d'accord ou qu'il ne soit pas d'accord, je continuerai à faire mon travail comme je dois le faire mais j'ai toujours précisé que je ne suis pas l'ennemi du Niger. Je ne suis pas son adversaire du Niger, ni contre le régime parce en place. J'ai une dette envers ce pays qui a investi dans ma formation, même si par la suite j'ai fait un parcours individuel. J'ai une dette morale envers le régime du Niger. Simplement on est opposé sur la conception du journalisme. Ce que un journaliste doit faire ou ne doit pas faire.

Comment voyez-vous le futur du Niger ?

Nous sommes 17 millions aujourd'hui. Nous serons 40 millions en 2040 ou 2050. Nous devons réfléchir à relever ce défi. Le défi de la sécurité avec la situation à Boko Haram, la situation au Nord avec l'Etat islamique en Lybie et avec Acqmi. Nous devons relever tout ça et nous devons penser aussi au défi de la mécanisation de l'agriculture. Le Niger ne se nourrit pas encore. Donc il faut réfléchir à tout ça. Ce sont les urgences de notre pays. Et si moi je peux apporter une contribution modeste soit-elle, je n'hésiterai pas. Mais Il faut que les conditions pour que j'apporte ma contribution soient réunies. Je n'ai pas d'ambition politique. Mais si je peux aider mon pays je n'hésiterai pas. Et il y a un domaine dans lequel je peux contribuer aujourd'hui, c'est celui de la professionnalisation de la presse nigérienne. Je suis auteur d'un ouvrage publié en 2009 aux éditions l'Harmattan dans lequel j'ai fait un état des lieux de la presse au Niger. Je propose des solutions. Je pense que j'ai un devoir celui d'accompagner les jeunes. Si jamais l'occasion m'est donnée je continuerai dans cette visée.

Interview réalisée par Théodore Kouadio Frat Mat